

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 31 MARS 2021

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	<b>PAGE</b>
Rapport des auditeurs indépendants	
État des résultats	1
État de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5 à 7

# FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 1

	<b>2021</b>		<b>2020</b>
<b>PRODUITS</b>			
Centraide du Grand Montréal	<b>20 000</b>	\$	20 000
Fondation Lucie et André Chagnon	<b>52 333</b>		31 333
Ville de Montréal - apports en services	<b>15 000</b>		15 000
Direction régionale de santé publique	<b>12 000</b>		12 000
Subvention salariale Covid-19	<b>1 339</b>		-
Centraide - Fonds d'urgence Covid-19	<b>4 945</b>		-
Autres revenus	-		3
	<b>105 617</b>		<b>78 336</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires et charges sociales	<b>54 875</b>		55 962
Frais de formation	-		450
Loyer et services divers	<b>15 000</b>		15 000
Télécommunications	<b>1 756</b>		2 055
Frais de bureau	<b>135</b>		345
Frais informatiques et web	<b>1 420</b>		524
Assurances	<b>432</b>		309
Honoraires professionnels	<b>20 361</b>		5 407
Frais bancaires	<b>829</b>		1 026
Frais de fiducie	<b>500</b>		500
Vie démocratique	<b>50</b>		578
Frais d'activités	-		249
Amortissement des immobilisations	<b>146</b>		209
Frais divers	<b>104</b>		38
	<b>95 608</b>		<b>82 652</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>10 009</b>		<b>(4 316)</b>

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2021

Page 2

	<b>2021</b>		
	Investi en immobilisations	Non affecté	<b>Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>487 \$</b>	<b>35 770 \$</b>	<b>36 257 \$</b>
Résultat net	(146)	10 155	10 009
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>341</b>	<b>45 925</b>	<b>46 266</b>

  

	<b>2020</b>		
	Investi en immobilisations	Non affecté	<b>Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>696 \$</b>	<b>39 877 \$</b>	<b>40 573 \$</b>
Résultat net	(209)	(4 107)	(4 316)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>487</b>	<b>35 770</b>	<b>36 257</b>

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2021

Page 3

	<b>2021</b>		<b>2020</b>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net	<b>10 009</b>	\$	(4 316) \$
Amortissement des immobilisations	<b>146</b>		209
	<b>10 155</b>		(4 107)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Débiteurs divers	<b>567</b>		(567)
Frais payés d'avance	<b>(113)</b>		(66)
Créditeurs	<b>7 574</b>		(1 093)
Subventions reportées (note 5)	<b>2 666</b>		15 667
	<b>10 694</b>		13 941
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>20 849</b>		9 834
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>57 799</b>		47 965
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>78 648</b>		57 799

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2021

Page 4

	<b>2021</b>		<b>2020</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Encaisse	<b>78 648</b>	\$	57 799
Débiteurs	-		567
Frais payés d'avance	<b>363</b>		250
	<u><b>79 011</b></u>		<u>58 616</u>
<b>À LONG TERME</b>			
Immobilisations corporelles (note 3)	<b>341</b>		487
	<u><b>79 352</b></u>		<u>59 103</u>
<b>PASSIF</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Créditeurs (note 5)	<b>12 753</b>		5 179
Subventions reportées (note 5)	<b>20 333</b>		17 667
	<u><b>33 086</b></u>		<u>22 846</u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ</b>	<b>341</b>		487
	<u><b>45 925</b></u>		<u>35 770</u>
	<u><b>46 266</b></u>		<u>36 257</u>
	<u><u><b>79 352</b></u></u>		<u><u>59 103</u></u>

**SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL**

Un administrateur, \_\_\_\_\_

# FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2021

---

Page 5

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec depuis le 21 octobre 1997.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants:

Promouvoir le développement social sur l'île de Montréal en vue d'améliorer les conditions et qualité de vie des personnes et la capacité d'agir des communautés;

Mobiliser et regrouper les acteurs régionaux et nationaux intéressés au développement social de l'île de Montréal;

Mener des activités visant le partage des informations et la diffusion des connaissances en développement social;

Développer et mettre en œuvre toute autre stratégie pertinente à la réalisation de la mission;

Demander, recevoir et administrer des fonds, legs, subventions et contributions de même nature, en argent, valeurs mobilières et immobilières.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par l'organisme sont les suivantes :

### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

# FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2021

---

Page 6

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Constatation des produits

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### *Apports reçus sous forme de services*

Suite à une entente intervenue avec la Ville de Montréal, l'organisme bénéficie d'espaces à titre gratuit et de certains services connexes. La contribution de 15 000\$ est comptabilisée dans les résultats à titre de loyer et services, selon l'évaluation fournie par la Ville de Montréal.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Matériel informatique	Dégressif	30%

### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des revenus et apports reportés.

L'organisme dispose d'une limite de crédit de 3 000\$ sur carte de crédit, portant intérêts au taux de 11.95%.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.



# FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2021

Page 7

## 3. IMMOBILISATIONS

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	<u>1 500 \$</u>	<u>1 159 \$</u>	<u>341 \$</u>	<u>487 \$</u>

## 4. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais cours	<u>8 265 \$</u>	<u>773 \$</u>
Salaires et vacances	<u>4 488</u>	<u>4 406</u>
	<u><u>12 753</u></u>	<u><u>5 179</u></u>

## 5. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au 31 mars 2020	Encaissement	Constaté à titre de produit	Solde au 31 mars 2021
Direction régionale de santé publique	2 000 \$	- \$	- \$	<b>2 000 \$</b>
Fondation Lucie et André Chagnon	<u>15 667</u>	<u>55 000</u>	<u>52 334</u>	<u><b>18 333</b></u>
	<u><u>17 667</u></u>	<u><u>55 000</u></u>	<u><u>52 334</u></u>	<u><u><b>20 333</b></u></u>

Au cours de l'exercice l'organisme a mis en place un projet en partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Le projet a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. La Fondation Lucie et André Chagnon s'est engagée à verser 149 000\$ sur la durée de l'entente soit d'août 2019 à juillet 2022. Au 31 mars 2021 un montant de 55 000\$ a été reçu, dont 36 666\$ a été constaté à titre de produits à l'état des résultats et 18 333\$ comptabilisé en subventions reportées.

## 6. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la certitude de recevoir.